

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 9 Mai 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, A. POULIN, S. RUTKOWSKI, A. LORIGUET

Mandataires : A. BLESSEMAILLE, F. PRESSE, M. FELT, F. TAILLARD

Subvention à l'association ASET intervenant auprès des Gens du voyage

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Subventions aux associations-Gens du voyage »	Montant du budget 2019 : 8000 € Montant de l'opération : 2000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement et gestion des équipements destinés à l'accueil et au stationnement des gens du voyage », le Grand Besançon a décidé, dès 2009, de soutenir les associations intervenant auprès des gens du voyage en vue d'une gestion apaisée des équipements et d'une intégration réussie des usagers. De même, le schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du Doubs, invite les partenaires à développer ou favoriser les actions sociales sur le territoire, qui permettent d'accompagner les familles des gens du voyage, tant sur une dimension sociale globale que sur la question plus précise de la scolarisation. Dans cette perspective, le Grand Besançon intervient en tant que financeur de l'association ASET.

I. Présentation de l'ASET (Association pour la scolarisation des enfants tsiganes)

L'association promeut la scolarisation des enfants des gens du voyage. L'objectif étant de transmettre l'instruction de base en lecture et écriture dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Elle défend le droit à l'école, et par voie de conséquence le droit au stationnement des familles ayant des enfants à scolariser.

Le droit commun s'applique en tous points aux enfants Tsiganes qui doivent suivre une scolarité dans les mêmes conditions que les autres élèves.

Par l'action de ses antennes scolaires mobiles (ASM) - communément appelées « camions-école » et en collaboration avec les familles, les institutions et les différents partenaires associatifs, l'ASET s'inscrit dans une mission qu'elle qualifie de « mission citoyenne » dont le but est d'éviter une relation discontinuée avec l'école.

Les antennes scolaires représentent donc une véritable passerelle pour les enfants de moins de 6 ans vers la maternelle. Si le besoin s'avère nécessaire, l'ASET organise une veille quotidienne pour encourager la fréquentation scolaire des enfants d'âge élémentaire (6-12 ans).

Pour les collégiens, jusqu'à 16 ans, l'association va intervenir de différentes façons. Elle propose un soutien pédagogique aux adolescents qui suivent un enseignement à distance (CNED). Elle participe également à la mise en place de dispositifs d'accueil en collège qui ont pour objectif de limiter le décrochage scolaire et de susciter l'envie d'apprendre.

Une enseignante avec une ASM interviennent donc sur les aires de stationnement des gens du voyage du Grand Besançon.

II. Bilan d'activités 2017-2018

Pour les années 2017-2018, sur le territoire intercommunal, l'enseignante avec l'ASM sont intervenues à raison de 2 demi-journées par semaine principalement sur le secteur de Saône/Bouclans où de nombreux liens ont été créés entre les différentes institutions (écoles, périscolaire, Centre Médico-social) et les familles.

L'ASM a accompagné deux familles en vue d'une orientation en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), et a favorisé la poursuite de la scolarité d'une adolescente au collège.

A Saint Vit, le suivi d'un jeune, déscolarisé depuis plusieurs années, a permis son entrée à l'école de production "Juralternance".

Les interventions de l'ASET s'inscrivent dans la continuité du travail effectué au cours des années précédentes auprès des mêmes familles. Elles aboutissent à une prise de conscience pour les parents et les enfants de l'importance de la scolarisation et favorisent la socialisation.

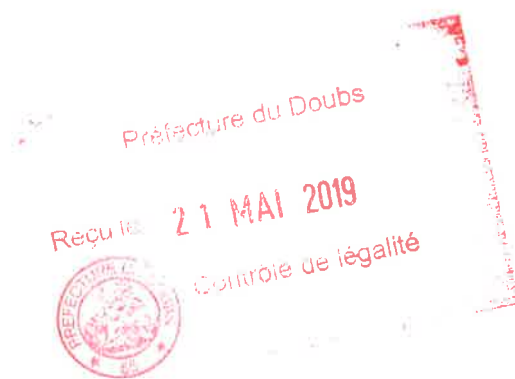
Les résultats restent fragiles avec un absentéisme toujours important et la situation exige un accompagnement hebdomadaire soutenu.

Par conséquent, les missions de l'ASET, doivent être poursuivies pour veiller au maintien des avancées acquises et soutenir une scolarité en école primaire souvent discontinuée.

Le financement de l'ASET permet notamment d'assurer le fonctionnement quotidien des ASM et de l'association : entretien, consommations, matériel pédagogique, etc.

Au titre de son intervention pour la scolarisation des enfants du voyage en 2019, l'ASET sollicite donc auprès du Grand Besançon une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 000€.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 €, au titre de l'année 2019, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "G. Baulieu", written over the typed name and title.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0